



Signataires : Guy Mettan, Marc Falquet, Stéphane Florey, André Pfeffer, Jacques Jeannerat, Francisco Taboada, Michael Andersen, Patricia Bidaux, Jacques Blondin, Lionel Dugerdil, Daniel Noël, Christo Ivanov, Charles Poncet, Patrick Lussi, Yves Nidegger, Virna Conti

Date de dépôt : 27 novembre 2023

Proposition de motion **pour une Ecole hôtelière 100% genevoise**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que l'actuelle Ecole hôtelière de Genève (EHG), propriété de GastroSuisse, dépend d'une direction de fait basée à Zurich ;
- que cette dépendance la rend de moins en moins compétitive et de moins en moins en adéquation avec les besoins de formation hôtelière propres au canton ;
- que le niveau de l'école a passablement baissé depuis le départ de l'ancien directeur ;
- que le recrutement de nouveaux élèves est lui-même en baisse ;
- que de nombreux cadres ont quitté l'établissement et que de nombreux alumni s'inquiètent de l'évolution de l'EHG ;
- qu'un contrat de prestations lie l'OFPC à l'EHG,

invite le Conseil d'Etat

à étudier rapidement toutes les modalités pour que l'EHG puisse s'intégrer pleinement dans le paysage genevois de la formation professionnelle et que les moyens financiers alloués par le canton restent bien au service du canton de Genève et de son système de formation professionnelle.

EXPOSÉ DES MOTIFS

L'École hôtelière de Genève, souvent appelée Vieux-Bois, est subventionnée par le canton de Genève et est propriété de GastroSuisse. Pendant quinze ans, cette école s'est beaucoup développée et a regagné ses lettres de noblesse. En 2011, elle ainsi apparue dans le top 10 des dix meilleures écoles hôtelières mondiales. Au niveau cantonal, l'EHG est devenu un pilier sur lequel Genève a pu développer un pôle hôtellerie-restauration de grande qualité. En moyenne, l'école a accueilli ces dernières années 300 élèves, dont 150 en formation théorique et 150 en stage pratique.

Toutefois, depuis quelques années, la situation se péjore, car GastroSuisse ne gère plus cet établissement avec les mêmes buts qu'auparavant et en a fait une simple filiale de l'école hôtelière de Zurich. Les regroupements de classes, liés sans doute à la baisse des effectifs de nouveaux élèves, ainsi que les changements intervenus récemment ont notamment perturbé l'organisation des stages pratiques, qui comptent pour moitié dans la formation.

La solution serait de racheter cette école à GastroSuisse et de l'intégrer au réseau genevois de la formation professionnelle, par exemple sous la forme d'une fondation de droit privé administrée par les différentes parties concernées. Pour mémoire, il avait été possible de procéder à une opération du même genre avec la HEAD, lorsque son transfert à Sécheron avait été assuré par une grande fondation privée genevoise. Il conviendrait de voir si celle-ci, qui a déjà soutenu la rénovation de l'EHG par le passé, serait intéressée par un tel rachat et une telle intégration.

Sachant la grande importance qu'une hôtellerie de qualité représente pour la Genève internationale et pour le canton en général, il serait dommage de sacrifier la qualité de la formation et de la relève locales et de ne pas tout tenter pour sauver cette école de la médiocrité et refaire d'elle le fleuron hôtelier et le centre d'excellence professionnelle qu'elle fut jusqu'à il y a peu.

Compte tenu des explications qui précèdent, nous vous prions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à cette proposition de motion.